

Informations **Entreprise**  
 la autre lecture de l'économie n°180



**NOS ZOOMS SUR LES ENTREPRISES À SUIVRE...**

**LES EXPERTS COMPTABLES**  
 Au cœur de la relance

**La Transformation Digitale**  
 Vu par **Andréas Viebering**

**BPI FRANCE**  
 Laboratoire d'idées des PME

**BTP**  
 Comment retrouver l'équilibre ?

**JURIDIQUE**  
 Digitalisation & propriété industrielle  
 comment se protéger ?

**ELISABETH BORNE**  
 MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION  
**MAIS PAS SEULEMENT !**

L 14385 - 180 - F: 5,80 € - RD



**SOMMAIRE**

	<b>Le monde des app's</b> Quoi de neuf ?	204
	<b>RH</b> 6 trucs imparables pour réaménager les espaces de travail. Végétalisation ; <b>gestion acoustique</b> , amélioration de la qualité de l'air... tout ce qu'il faut savoir pour retrouver des bureaux plus sains.	206
	<b>Affaires à suivre</b> Nos zooms sur les entreprises à suivre	228
	<b>Club Privé / Roue libre</b> Nous avons testé pour vous ces dernières nouveautés	246
	<b>Club Privé / Beau vivre bien être</b>	252
	<b>Index</b>	254

Article  
 « Le silence a un son »  
 page 212-213

## LE SILENCE A UN SON !

Open space, flex office : les tendances d'aménagement des bureaux ont amené l'acoustique sur le devant la scène. Mis en perspective avec l'apparition des notions de QVT et de RSE, ce nouvel enjeu est ainsi abordé par les acteurs économiques comme une donnée essentielle de performance. Anticiper au mieux « les retours post-Covid » sur le lieu de travail, c'est donc la mission que s'est attribué Silent Space.

Intégration du télétravail, tiers-lieux, espaces ouverts : le retour au bureau ne pourra se faire sans une adaptation drastique des entreprises aux nouvelles habitudes de leurs collaborateurs ! Et pour s'adapter de la meilleure des manières, encore faut-il pouvoir anticiper les nouvelles problématiques que cela engendre. De la gêne acoustique dans les espaces partagés, source de stress et de fatigue - jusqu'aux enjeux de confidentialité - en passant par les nuisances dans divers espaces dues à des niveaux sonores élevés... En 2021, l'acoustique reste toujours un enjeu majeur pour les entreprises.

« Nous devons aujourd'hui remettre en question nos espaces de travail, dans leur diversité et leur aménagement. Le travail collaboratif et la convivialité sont désormais les deux axes principaux qui vont guider l'aménagement de nouveaux environnements, nous nous devons donc d'agir en conséquence. Comment ces espaces vont-ils permettre de renouer le lien social entre collaborateurs ? Le lieu de travail doit permettre de se rassembler, d'échanger, de collaborer et de vivre l'entreprise. Cela se fera ainsi avec la création de zones de convivialité et d'échanges en équipe projet, mais aussi des espaces où il sera possible de se concentrer. « Le défi majeur sera donc de faire cohabiter ces espaces d'un

point de vue acoustique » synthétise tout d'abord Frédéric Lafage, Président et Fondateur de Silent Space.

« Améliorer le confort et favoriser la concentration dans les open spaces - assurer la confidentialité dans les salles de réunion, les salles d'attente - suivre l'évolution des niveaux sonores et optimiser l'utilisation des différents espaces de travail grâce à des mesures continues - sensibiliser les personnes, faire de la prévention, lancer une démarche QVT : voici globalement les axes principaux sur lesquels nous focalisons notre attention » synthétise dans un second temps David Magnien, le Directeur Général.



Frédéric Lafage, Président et Fondateur



### Chiffres clés

- Silent Space c'est 7 ans d'existence
- 3 ans de R&D
- 4 ans de commercialisation de la solution
- +2 000 dispositifs installés
- +20 000 m<sup>2</sup> d'espaces partagés équipés
- Coût annuel des nuisances sonores au travail : 21 milliards d'euros (selon une étude du Conseil national du bruit CNB et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie publiée en 2021)
- Près de 60% des actifs se disent gênés par le bruit sur leur lieu de travail, ce qui en fait la principale source de nuisance (INRS)
- Les fondamentaux du bureau de demain c'est en premier lieu de pouvoir se concentrer dans des espaces adaptés (42% des répondants baromètre Actineo 2021)



David Magnien, Directeur Général

### Solution Plug and Play

Fondée en 2014 par Frédéric Lafage, l'ambition initiale de la société Silent Space était en effet d'apporter une solution complémentaire aux solutions acoustiques plus classiques pour permettre l'amélioration du confort, du bien-être et de la confidentialité au sein d'espaces partagés.

« Contrairement aux propositions acoustiques passives (matériaux absorbants, cloisons, cabines acoustiques...), nous avons fait le choix de l'approche active ; une réponse unique en son genre, basée sur trois solutions en une (masquage sonore, indication de niveau sonore et mesures continues), le tout à travers une mise en place rapide et simple, au diapason des enjeux de flexibilité qu'induisent les nouveaux espaces de travail » détaille

encore un peu plus David Magnien.

En pratique, la solution « Plug and Play » de Silent Space a ainsi été conçue dans le but de faciliter son intégration au sein des bureaux ; un produit vu comme une ampoule, capable de s'adapter aux différentes conditions de travail. 100% Made in France, Silent Space propose donc ici un outil acoustique totalement adapté à l'environnement actuel, et ce via une approche innovante conditionnée par 3 fonctionnalités : un indicateur de confort commun, qui permet aux collaborateurs de devenir les acteurs de leur propre qualité sonore - une fonction monitoring acoustique, qui va permettre le suivi des niveaux sonores et le contrôle à distance, et ce afin d'analyser la

qualité acoustique, pour une meilleure maîtrise - et enfin, le masquage sonore.

« Confort ne rime pas forcément avec silence. Le bruit de fond a aussi son importance. Grâce au masquage sonore, nous pouvons maîtriser le fond sonore, rendre les conversations environnantes inintelligibles et les nuisances moins perceptibles afin d'aider les collaborateurs à rester concentrés sans effort. A partir des très nombreuses études scientifiques et universitaires réalisées depuis plusieurs dizaines d'années (en particulier en Finlande et par l'Université de Cambridge), nous avons développé une approche aussi singulière qu'innovante qui est la base de nos différents succès. Des réussites qui nous poussent aujourd'hui à anticiper les « coups d'après », explicite David Magnien. Premièrement, poursuivre notre activité dans le secteur tertiaire en améliorant le confort acoustique et la confidentialité des espaces ouverts, avec notamment notre nouvelle solution DecliLED

(opérable à distance). Ensuite, développer une offre autour du monitoring acoustique et le suivi de l'évolution des niveaux sonores, notamment pour alimenter des démarches d'amélioration continue de la QVT. Enfin, il s'agira également de diversifier nos cas d'usage pour répondre aux nouvelles sollicitations : secteur tertiaire avec les espaces de coworking, secteur de l'éducation avec les classes et les cantines scolaires, mais aussi le médical, en passant des salles d'opération aux salles de réanimation ».

Président fondateur du groupe ORFEA Acoustique depuis 1997 et fort de plus de 50 collaborateurs spécialisés en ingénierie acoustique et vibratoire, Frédéric Lafage fait le choix en 2019 de s'associer avec David Magnien (ingénieur Centrale Supélec) qui est venu apporter son expérience de conseil dans la transformation d'entreprises et le lean management acquis au sein de Capgemini Invent en prenant la Direction Générale de la filiale Silent Space.

